

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nomination de Damien Teichner au poste de Directeur Général Adjoint de l'EPA Nice Écovallée



Damien Teichner a rejoint l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) Nice Écovallée en qualité de Directeur Général Adjoint, le 8 novembre 2021. Il aura pour mission d'assurer, aux côtés de Sarah Bellier, Directeur Général de l'établissement, le développement des opérations d'aménagement en cours et à venir dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National.

Damien Teichner, 32 ans, X-Corps des Ponts, des Eaux et des Forêts, a complété sa formation par un mastère spécialisé dans les politiques et actions publiques pour le développement durable. Il a effectué sa carrière dans différents services et agences de l'Etat : après une mission à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (2014), il a assuré la gestion de projets complexes au sein de l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice. Il occupait, depuis septembre 2017, le poste de chef du bureau de la planification et des grandes opérations ferroviaires au sein de la Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer.

L'équipe de direction de l'EPA se renforce ainsi pour soutenir la montée en puissance, le lancement et le rayonnement des opérations d'aménagement. Celles-ci concernent notamment le Grand Arénas, quartier d'affaires et de vie au contact direct de l'aéroport Nice Côte d'Azur, la technopole urbaine de Nice Méridia, ainsi que l'extension de la technopole sur Parc Méridia, nouvelle opération majeure de l'EPA et en concertation à l'heure actuelle, qui se déploiera sur 60 hectares et constituera une nouvelle polarité urbaine dotée de logements, activités économiques, bureaux, équipements publics, commerces et services de proximité.

Avec cinq consultations lancées depuis le début de la crise sanitaire (pour la construction à terme de 65 000m² environ de SDP), le lancement prochain des travaux de JOIA Méridia, le cœur de la technopole Nice Méridia (74 000 m²) et les chantiers en cours (Avant-Scène, Air Promenade, Campus Sud des Métiers, Inphyni et le pôle d'échanges multimodal), l'EPA se positionne comme un acteur majeur de la relance économique et de l'attractivité du territoire. En conciliant écologie et économie, et grâce notamment à son référentiel environnemental Écovallée Qualité, il participe à la construction de la ville résiliente, inclusive, productive et sobre.

À propos de l'EPA Nice Écovallée : En 2008, sous l'impulsion de Christian Estrosi, l'État a conféré le statut d'Opération d'Intérêt National (OIN) aux 10 000 hectares de la plaine du Var (120 000 habitants, 15 communes, 60 000 emplois), localisés au cœur de la Métropole Nice Côte d'Azur. L'ambition partagée avec l'ensemble des partenaires (Etat, Région, Département, Métropole et ville de Nice) est de faire de la plaine du Var une Écovallée, un lieu d'exemplarité et d'innovation qui concilie économie et écologie. L'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) Nice Écovallée est chargé de procéder à toutes opérations de nature à favoriser l'aménagement, le renouvellement urbain, le développement économique et la valorisation des espaces à l'intérieur de ce périmètre. Huit opérations d'aménagement sont en cours au sein de l'Écovallée.